

In Extenso

In Extenso Auvergne Rhône Alpes

24 chemin des Verrières
BP 33
69751 Charbonnières Cedex

Tél : +33 (0) 4 78 34 19 54
Fax : +33 (0) 4 78 34 26 66
lyon.charbonnieres@inextenso.fr
www.inextenso.fr

FONDS DE DOTATION ARTY FARTY

6 quai Jules Courmont
69002 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	3
➤ COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2020	6

* * *

FONDS DE DOTATION ARTY FARTY

6 quai Jules Courmont
69002 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Au conseil d'administration,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION ARTY FARTY relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président en date du 4 février 2021.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

2.3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « *Faits marquants de l'exercice* » de l'annexe aux comptes annuels relative aux incidences liées aux mesures de contraintes prises par le Gouvernement pour faire face à la crise sanitaire liée au Coronavirus.

2.4 Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne le calcul des quote-part de dotations consommables reversées au résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.


Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charbonnières, le 10 février 2021

Le commissaire aux comptes
In Extenso Auvergne Rhône Alpes


Laurent SIMO

**COMPTES ANNUELS
AU 30 SEPTEMBRE 2020**

Fonds de dotation Arty Farty

ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

BILAN ACTIF

	30/09/2020			30/09/2019
	Brut	Amort. Dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	153		153	153
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances				20 000
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 490		7 490	7 240
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	7 490		7 490	27 240
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	7 643		7 643	27 392
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Fonds de dotation Arty Farty

ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

BILAN PASSIF

	30/09/2020	30/09/2019
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	15 000	15 000
<i>Dont dotation consommable : 15 000 €</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-11 268	-11 268
	2 926	
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	6 659	3 732
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	984	960
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		22 700
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL (V)	984	23 660
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	7 643	27 392
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Fonds de dotation Arty Farty

ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2020	30/09/2019
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	52 280	36 528
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	52 280	36 528
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 000	
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	2 789	3 833
Impôts, taxes et versements assimilés		150
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Autres charges de personnel	6 566	11 314
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	35 000	32 500
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	49 355	47 797
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 925	-11 269
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1	1
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1	1
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1	1
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	2 926	-11 268

Fonds de dotation Arty Farty

ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2020	30/09/2019
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	52 281	36 529
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	49 355	47 797
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	2 926	-11 268
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	2 926	-11 268
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature	2 880	1 000
Dons en nature		
TOTAL	2 880	1 000
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	2 880	
Prestations		1 000
Personnel bénévole		
TOTAL	2 880	1 000

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 7 642,75 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de + 2 926,30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce relatif au plan comptable général en tenant compte des dispositions du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Le fonds de dotation Arty Farty a perçu des dons au cours de l'exercice pour un total de 52 280,00 €.

Le résultat bénéficiaire correspond à 2 926,30 €.

Les charges de structures sont couvertes dans la limite des dotations disponibles.

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et les produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

Ces événements ont entraîné un impact sur le volume de la collecte des dons, néanmoins, ces événements ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations financières

(voir annexe ci-après)

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires en nature

Le fonds de dotation a bénéficié d'une contribution en nature de la part de l'association ARTY FARTY, correspondant à la mise à disposition d'un espace de travail au 71 quai Perrache 69002 LYON, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, évaluée à 2 880 €.

Fiscalité

Le fonds de dotation Arty Farty n'est pas soumis aux impôts commerciaux.

Rémunération des cadres dirigeants

Le montant total des rémunérations pour l'exercice des trois plus hauts cadres dirigeants du fonds de dotation, composés uniquement des membres bénévoles du Conseil d'Administration, est de 0 €.

Fonds de dotation Arty Farty

ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total II			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		153	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement				
(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
(II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			153	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total IV			153	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			153	

Fonds de dotation Arty Farty ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
	De l'actif immobilisé			
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1)			
	Autres immobilisations financières			
	De l'actif circulant			
	Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers, adhérents			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, associations affiliées			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	Total			

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	984	984		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, associations affiliées				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	Total	984	984		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Fonds de dotation Arty Farty ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Dotations pérennes représentatives d'actifs inaliénables				
- Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables				
- Apports sans droit de reprise	15 000			15 000
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
- Autres fonds propres - Dotations consommables		52 280	52 280	
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		-11 268		-11 268
Résultat de l'exercice	-11 268	2 926	-11 268	2 926
Fonds propres avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	3 732	43 939	41 012	6 659

Fonds de dotation Arty Fart ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Nature:	Prestation en nature par l'association ARTY FARTY
Importance:	le fonds de dotation a bénéficié d'une contribution en nature de la part de l'association ARTY FARTY, correspondant à la mise à disposition d'un espace de travail au 71 quai Perrache 69002 LYON, au cours de l'exercice, évaluée à 2 880 €.

Fonds de dotation

ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	30/09/2020	30/09/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		20 000
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total		20 000

CHARGES A PAYER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	30/09/2020	30/09/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	984	960
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		22 700
Total	984	23 660

Fonds de dotation

ARTY FARTY

Exercice clos le : 30/09/2020

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

Néant